L'HISTOIRE VÉCUE

L'OUVRAGE COMPLET 60 Cts ILLUSTRÉ

CLERMONT-FERRAND BCIU

JACQUES FAURE

# LES QUATRE SERGENTS DE LA ROCHELLE

F. ROUFF, Editeur, PARIS

C 10399

# Les quatre sergents de La Rochelle

par Jacques FAURE

---

## CHAPITRE PREMIER

— Sergent, un verre de vin d'Anjou avec nous?

— Pourquoi pas?

L'interpellé, un prestigieux sergent-major d'infanterie dont le collet portait le chiffre 45, indicatif d'un des plus valeureux régiments de l'époque, se leva et, abandonnant la table où il se trouvait seul, rejoignit le groupe joyeux qui l'avait invité.

C'était un robuste gaillard de 25 à 26 ans, de haute taille, au visage beau et régulier encadré de fins cheveux châtains, et dont le regard clair était tour à tour impérieux et rêveur.

— A la bonne heure! s'écrièrent les jeunes gens qui l'avaient appelé. Cela fait plaisir de trouver un militaire qui consente à boire avec des étudiants!

— Tous les hommes ne se valent-ils pas? riposta gravement le sous-officier.

C'était, en effet, dans un groupe d'étudiants que le sergent-major venait de prendre place. Le plus âgé, celui qui avait adressé la parole, lui tendit cordialement la main et se présenta :

— Jean Laroque, fit-il d'une voix chaude, vibrante, étudiant de troisième année à la Faculté de Médecine.

— Sergent-major Bories, de la 2e Compagnie du premier Bataillon du 45e d'Infanterie, répondit le sous-officier.

On lui remit un verre empli d'un beau vin ensoleillé et tous les jeunes gens, se levant, portèrent un toast à la santé du nouveau venu.

Au grand étonnement de ce dernier, ils ne célébrèrent pas dans leur salut la gloire militaire.

— A la santé des hommes libres! lança chaleureusement l'étudiant Laroque.

Il y eut un petit silence. Les jeunes gens considéraient fixement leur invité.

---

F. Rouff, éditeur, 1937.

Celui, se levant à son tour, porta d'un geste net son verre à la hauteur de son front et répondit d'une voix qui ne décelait aucune hésitation :

— A la santé de tous ceux, en effet, qui n'ont qu'un idéal : la Liberté!

La glace était rompue... On savait, de part et d'autre, à qui l'on avait affaire!

Jean Laroque se fit aussitôt familier.

— En levant mon verre à la santé de tous ceux qui luttent pour affranchir les humains de la tyrannie et de la cruauté des « *puissants* », déclara-t-il, je me demandais si un sous-officier des armées du Roi ne s'offusquerait pas de l'évidente franchise d'une opinion audacieuse... que nous partageons tous ici. Votre réponse, sergent, nous a rassurés et... ravis!

Celui qui s'était nommé lui-même Bories eut un sourire amer.

— On peut avoir revêtu un uniforme, répondit-il nettement, sans qu'il soit une livrée ou un costume de forçat!

Les étudiants applaudirent cette déclaration.

— Il est vrai, reprit ensuite Jean Laroque, que si vous n'aviez pas partagé nos idées, vous n'auriez sans doute pas choisi ce cabaret pour venir vous y attabler, sergent.

— J'ignorais quelle était sa clientèle, répondit en souriant Bories. Il y a tant de cabarets au Quartier Latin.

— Mais il n'y en a que quatre qui reçoivent la visite régulière des « étudiants libres », expliqua l'un des autres garçons.

— Je ne suis à Paris que depuis un mois, déclara le sous-officier, et c'est la première fois que je me risque à venir boire une « chopine » dans le quartier où je suis caserné.

— En effet, fit un des étudiants, le 45e d'Infanterie n'est parisien que depuis un mois. Vous logez, je pense, dans l'ancien couvent des Grassins?

— Exactement! répliqua Bories. J'occupe même, personnellement, une chambre qu'on dit avoir abrité l'illustre Boileau, du temps où notre caserne était occupée par des religieux qu'il venait souvent visiter.

— L'ombre de ce prolifique poète ne vous empêche-t-elle pas de dormir? ironisa l'un des jeunes gens.

— Je n'ai jamais eu peur des revenants! riposta gaîment le sergent-major.

La conversation se poursuivit sur ce ton familière, enjouée, mi-plaisante, mi-sérieuse.

Le cabaret du « *Vin d'Anjou* » était situé, non loin de la place Saint-Michel, dans une de ces ruelles sombres et humides dont il ne subsiste, heureusement, aujourd'hui, que quelques rares vestiges! La salle où se tenaient les étudiants et le sous-officier était vaste et pittoresque. Quatre lampes fumeuses, suspendues aux robustes poutres du plafond, l'éclairaient avec, peut-être, un peu trop de modestie! Tel qu'il était pourtant, le « caboulot » était des plus fréquentés. C'était surtout le soir, après le dîner, que les étudiants — qui, déjà, à l'époque créaient une fiévreuse animation dans ce coin de Paris — s'y réunissaient en groupes pour y savourer la qualité et la générosité de son vin. On y dissertait en termes énergiques, souvent violents même, des plus graves questions sociales. La jeunesse d'alors — on était en 1821 — était turbulente et instinctivement inquiète. Trop de

régimes différents s'étaient succédé dans notre pays pour que les citoyens de demain pûssent envisager l'avenir sous un jour favorable. Nul ne savait de quoi les mois à venir seraient faits... à plus forte raison quel serait le destin de ceux qui, à cette époque, travaillaient âprement pour se créer une situation.

Paris vivait sous la férule d'un roi dont on ignorait à la fois le caractère et les projets. Les Français étaient divisés en plusieurs camps : ceux qui se félicitaient de la restauration monarchique; ceux qui auraient souhaité le retour d'un Bonaparte et ceux, enfin, qui auraient voulu que la République reprît possession des commandes de l'Etat.

L'armée offrait un curieux mélange des partisans de ces trois régimes et on se demandait avec surprise comment on pouvait arriver à la diriger, avec autant d'opinions diverses et contradictoires dans ses rangs.

C'est surtout parmi les étudiants que les différentes tendances politiques se révélaient les plus fougueuses, les plus ardentes.

Les compagnons du sergent Bories paraissaient foncièrement heureux de voir un « gradé » partager leurs idées. Ils se flattaient tous d'être épris d'indépendance, et déclaraient crânement qu'ils instaureraient, un jour prochain, un régime où tous les hommes auraient les mêmes droits à la liberté et... à la vie!

Une heure passa en causeries impétueuses et parfois — il faut l'avouer — sédicieuses. Puis les jeunes gens se retirèrent à l'exception de Laroche qui resta en tête-à-tête avec le sous-officier.

— Vous avez du voir bien des choses, fit alors le jeune étudiant (il n'avait pas vingt ans) à son nouvel ami. Sans indiscrétion... quel âge avez-vous, sergent?

— Vingt-six ans, répondit Bories. J'ai eu, en effet, jusqu'à présent, une carrière assez mouvementée.

— Comme celle de votre régiment d'ailleurs, ajouta en souriant l'étudiant. Je ne crois pas qu'il y en ait beaucoup, en France, qui aient eu le destin de ce fameux 45e d'Infanterie. Si mes souvenirs sont exacts, il a été créé, il y a près de deux siècles, pour être agréable au marquis de Vitry, protégé de Louis XIII, qu'on tenait à récompenser de ses services. N'avait-il pas assassiné le turbulent maréchal d'Ancre? Anne d'Autriche, sur la demande du marquis, avait nommé son fils âgé de 25 ans, « *maistre de camp* ». Il fallait lui donner, de ce fait, le commandement d'un régiment. Or, tous ceux du royaume étant dotés de chefs qu'on ne pouvait mettre en disponibilité, la régente avait décidé de créer un nouveau régiment. Ce fut celui auquel vous appartenez aujourd'hui.

Son drapeau portait à l'époque, sur fond bleu, les couleurs personnelles d'Anne d'Autriche.

Le destin de ce régiment fut tout de suite marqué par des incidents nombreux. Une grave mutinerie s'y produisit, dès sa création, pour empêcher l'exécution d'un soldat accusé de meurtre sans preuves réelles. La première bataille à laquelle il participa fut celle de Rocroy. Lorsque Anne d'Autriche s'éteignit, en 1660, tout le régiment cravata de crêpe son drapeau et ses fanions. Vers 1666 — et, cela, jusqu'à 1673 — l'actuel 45e s'appela le « *Régiment d'Artois* ». Il se signala particulièrement au siège de Maëstricht, ce qui lui valut d'être débaptisé et de s'appeler, sur la proposition de Louis XIV, le « *Régiment de la Couronne* » et d'être le corps préféré du souverain. Il le demeura

pendant dix-huit ans. En 1791, il s'appela prosaïquement « 45e *d'Infanterie* ». C'est sous cette désignation que nous le voyons évoluer pendant la République et l'Empire. Après la chute de Napoléon Ier, il devint la « *Légion d'Eure-et-Loir* », du nom du département où il était caserné.

Bories considérait l'étudiant avec un visible étonnement.

— C'est tout à fait exact, déclara-t-il. D'où tenez-vous tout cela?

Le jeune Laroque baissa la voix.

— Le 45e, répondit-il sur un ton mystérieux, intéresse particulièrement une certaine catégorie d'étudiants du Quartier Latin. C'est pourquoi la plupart d'entre nous sont bien documentés sur lui. Nous savons qu'il est venu récemment du Hâvre à Paris, sous les ordres de son colonel, le marquis Toustain de Fenbroc qui, bien qu'il ait servi tous les régimes, est demeuré farouchement royaliste. L'un des deux bataillons du 45e est caserné rue du Foin-Saint-Jacques, le second rue Jean-de-Beauvais. Le colonel de Fenbroc est, dit-on, assez inquiet du sort de ses bataillons... Il craint que ses hommes ne se lient avec les habitants de ces deux quartiers... incontestablement populeux... »

Le sergent-major était de plus en plus ahuri.

— J'avais eu vent de tout cela, répondit-il, mais j'ignorais que ces détails fussent connus en dehors du régiment.

Laroque sourit finement.

— On finit toujours par apprendre, dit-il à voix très basse, ce que l'on tient absolument à savoir.

Bories crut deviner le sens des énigmatiques paroles du jeune homme.

— Conspireriez-vous, par hasard? lui demanda-t-il à brûle-pourpoint.

— Pourquoi vous le cacherais-je? répliqua franchement le jeune homme. Je ne suis pas enrégimenté, moi; je ne cours donc aucun risque en avouant que je voudrais voir aux cinq cents diables ce Louis XVIII qui n'a même pas eu le courage de tenir tête à « *Buonaparte* » quand celui-ci est revenu de l'île d'Elbe.

Bories avait pâli. Une profonde émotion semblait l'avoir envahi tout à coup.

— Quel régime souhaiteriez-vous donc voir diriger la France? demanda-t-il d'une voix qu'il s'efforçait de garder calme.

L'étudiant coula prudemment un regard à la ronde. Puis :

— La République! répondit-il nettement. Les hommes ne doivent plus être esclaves... ils ont droit à la plus entière liberté!

— Un silence suivit cette courageuse déclaration.

L'étudiant, les yeux agrandis par une sorte d'extase, fixait devant lui le vide, l'inconnu... l'Avenir!

Le sous-officier ne sourcilla pas. Mais un léger frémissement des muscles de son visage attestait le trouble profond de son âme.

Quelques secondes s'écoulèrent. Soudain, le jeune homme considéra en face son compagnon et lui demanda :

— Et vous, sergent... quels souhaits formulez-vous?

— Bories, tout comme son interlocuteur l'avait fait quelques instants plus tôt, s'assura que nul indiscret ne pouvait les entendre. Puis il déclara lentement, gravement :

— Je pense exactement comme vous. Les hommes doivent tous être égaux... du moins en *droits* sinon en *fortune*. Moi aussi, je rêve d'un régime où l'autocratie n'existerait plus et où tous les citoyens

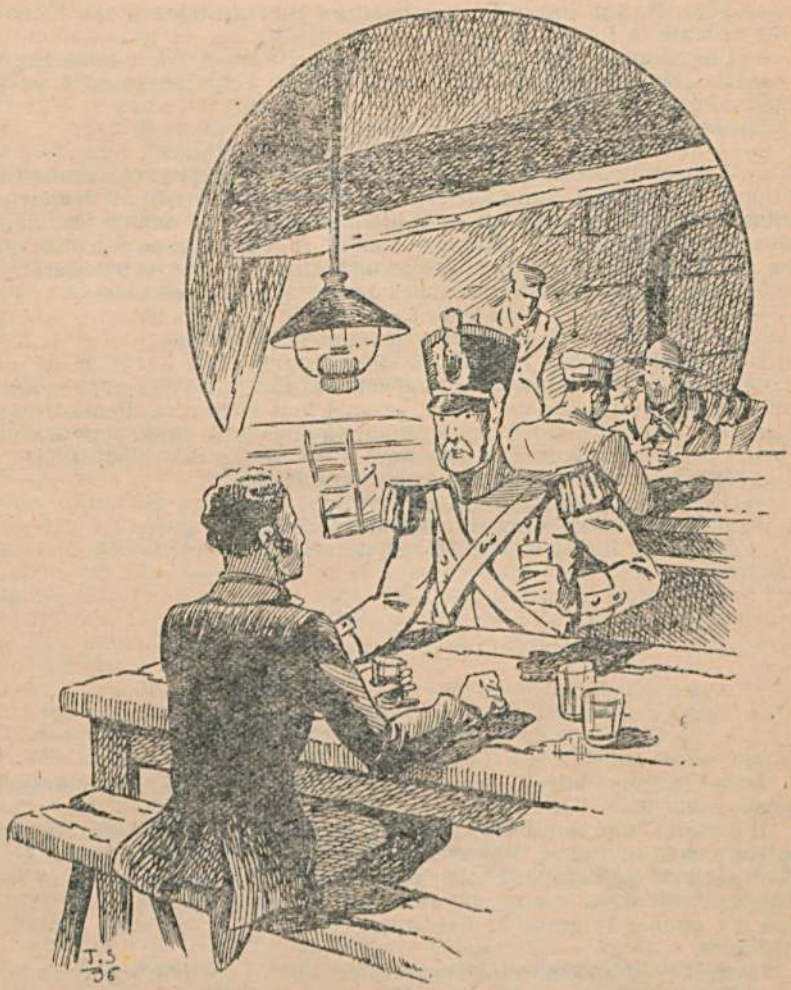

*— Vous pouvez avoir confiance en moi, affirma Bories.* (p. 6.)

de France, faisant renaître les magnifiques principes de nos aïeux de 1789, vivraient libres et se dirigeraient eux-mêmes.

L'étudiant comprit à la vigueur de son accent que le soldat était sincère. Très ému, il lui prit silencieusement la main et la serra avec force.

— Sergent, reprit-il ensuite à mi-voix, il faut travailler ardemment à la réalisation de votre rêve!

— Cela me semble, hélas! bien difficile en des temps comme les nôtres!

— Plus le but est ardu à atteindre, plus grande est la tâche et plus ardente la foi qui la guide!

— Les hommes épris de liberté n'ont pas le droit d'agir ouvertement!

— Ils peuvent toujours agir... *secrètement!* Leur œuvre n'en est pas moins fertile, croyez-le!

Le sergent avait dressé l'oreille.

— « Secrètement »? répéta-t-il. Seriez-vous affilié?...

— J'ai confiance en vous, déclara Laroque. Je n'éprouve aucune hésitation à vous parler comme je ne le ferais certainement pas devant une autre personne... surtout si je ne la connaissais que depuis une heure!

— Vous pouvez avoir confiance en moi, affirma Bories. Je vous donne ma parole d'honnête homme que je ne trahirai jamais votre secret.

Les deux amis se serrèrent de nouveau les mains en silence.

— Puis-je savoir?... demanda à mi-voix le sous-officier.

Mais il s'arrêta; il n'osait en demander davantage.

L'étudiant pourtant répondit de bonne grâce :

— A quelle société secrète j'appartiens? Puisque vous m'avez donné votre parole de ne pas me trahir, je vais tout vous dire. Peut-être arriverai-je à vous décider à vous joindre à tous nos amis pour avancer l'heure — si impatiemment attendue! — de la Grande Libération.

— Pourquoi pas? répliqua gravement Bories.

— J'appartiens à l'association des Carbonari (1).

Jean Laroque fixa longuement son interlocuteur. Puis :

— Sergent, lui demanda-t-il brusquement, voulez-vous être des nôtres?

## CHAPITRE II

### DANS L'OMBRE ET LE MYSTÈRE

Jean-François-Clair Bories était né le 1er juin 1795, à Villefranche-d'Aveyron.

Il sortait d'une famille de paysans intègres et travailleurs. Au cours de son congé militaire, il avait été gravement blessé à Waterloo. Guéri et ne sachant quel métier choisir dans le civil, il avait contracté un réengagement de six ans aux voltigeurs de la Garde Royale, dans l'intention d'y gagner le grade de lieutenant. Bories était, en effet, ambitieux et tenace.

Il avait reçu un peu d'instruction, mais avait surtout beaucoup lu. Il n'avait qu'un désir : se faire une place importante — la plus importante possible — dans l'armée.

Malheureusement, il était d'un caractère exagérément entier, intransigeant même et fort épris d'indépendance.

Ces qualités constituaient des défauts dans un métier comme le sien.

Elles lui valurent, un jour, de perdre son grade dans les armées de la Restauration. Redevenu simple soldat, il lui fallut dix-huit mois pour reconquérir le titre de sergent-major. Il le redevint le 8 juillet 1818.

Au fond, le sous-officier n'était pas aussi ignorant des sociétés se-

(1) Les Carbonari, c'est-à-dire les charbonniers, étaient une filiale en France d'une Société secrète italienne de ce nom.

crètes qu'il le laissait croire à Jean Laroque. Il s'était fait admettre dans la franc-maçonnerie, par amour de la liberté.

Mais comme Louis XVIII n'avait toléré les Loges qu'à la condition qu'elles s'engageassent à limiter leur activité à des buts philanthropiques et à ne pas s'occuper de politique, Bories avait été surpris et déçu de ne trouver dans les réunions auxquelles il avait assisté que des soirées purement mondaines.

C'est sur ces entrefaites qu'il fit, dans les circonstances que nous avons relatées plus haut, la connaissance du jeune étudiant.

Celui-ci, comprenant qu'il pouvait faire du sergent un adepte nouveau pour l'association des « Carbonari », lui avait énuméré longuement tous les avantages qu'il pouvait retirer de son affiliation à ce groupe qui paraissait « cadrer » si heureusement avec ses aspirations intimes.

Un soir, le sous-officier suivit son nouvel ami dans une réunion secrète, qui se tenait dans un petit hôtel modeste et discret situé dans une rue qui existe encore, proche des jardins de Cluny, l'étroite et curieuse rue de la Harpe.

Bories rencontra vingt affiliés qui le reçurent avec cordialité, ayant été avertis de sa venue et de ses intentions par leur ami Laroque.

Tout, dans cette société étrange des Carbonari, se rattachait au métier de fabricants de charbon de bois installés dans les contrées forestières. On n'y parlait qu'en termes particuliers à cette profession. La « nation », c'était la « forêt ». « Purger la forêt » voulait dire « délivrer la patrie des étrangers nuisibles et des despotes ». Le symbole de l'association était le « Charbon » dont la flamme purifie et éloigne aussi les bêtes féroces. Les salles où se réunissaient les « Carbonari » prenaient, dans leur langage conventionnel, le nom de « huttes ». Une « réunion » s'appelait une « vente ».

Très prudents, les « Carbonari » ne correspondaient entre eux — et même les « ventes » entre elles — qu'*oralement*. Ils s'interdisaient tous écrits compromettants. La trahison à la parole donnée d'obéir aux ordres des chefs et de garder le secret le plus absolu sur l'existence de l'association, était punie de mort.

Les « Carbonari » s'appelaient entre eux les « Bons Cousins ». Cette appellation était surtout venue de Franche-Comté.

Bories, qui reprochait à la Franc-Maçonnerie de manquer d'activité, fut brusquement séduit par la volonté et l'énergie qui animaient le « Carbonarisme », et il se promit d'en être un des membres les plus agissants.

Il accepta vite la tâche délicate de fonder une « vente » au cœur même de son régiment. Il le déclara, en termes énergiques, lorsqu'il fut entraîné par Jean Laroque à une « vente centrale » très importante qui portait le nom de « Vente-Washington », en souvenir du célèbre fondateur de la République des États-Unis.

C'est là que Bories entendit parler, pour la première fois, un des chefs les plus influents du Carbonarisme français, l'éloquent avocat Baradère.

A la fin de la réunion, il fut présenté au tribun, auquel il plut immédiatement. Baradère devina, dans l'ambitieux sous-officier, l'auxiliaire audacieux — et d'ailleurs intelligent — que celui-ci pouvait être pour l'association.

Bories était trop fier de l'importance qu'on lui accordait pour entrevoir clairement les dangers du rôle qu'il allait jouer, dans un métier comme le sien.

Prudent cependant, il opéra lentement et presque nonchalamment, dans le milieu de ses collègues, pour y faire du prosélytisme.

Il commença par exposer aux gradés du 1er bataillon du 45e d'infanterie la nécessité de se grouper — de façon discrète — pour élaborer des projets d'assistance philanthropique dont bénéficieraient, non seulement les humbles et les indigents, mais encore tous ceux qui auraient eu le courage de s'atteler à cette grande, à cette noble tâche. L'ambition que tout être — qu'il l'avoue ou non — possède au fond de son âme, devait inciter ceux à qui Bories révélait ses idées, à se joindre à lui.

C'est bien ce qui arriva.

En quelques mois, le sergent-major parvint à réunir une vingtaine de sous-officiers et de caporaux qui s'imaginèrent de bonne foi collaborer à une œuvre humanitaire avec discrétion et modestie, et qui se rendaient fidèlement, chaque semaine, à leurs « ventes particulières » dans le petit hôtel de la rue de la Harpe. Les plus enthousiastes étaient le sergent-major Pommier, le sergent Goubin et le sergent Marius-Claude Raoulx.

Tous trois constituaient avec Bories et l'étudiant Laroque le Comité Directeur de l'association carbonariste secrète du 45e d'infanterie.

Un matin, une nouvelle inattendue se répandit dans l'ancien couvent des Grassins. Le 45e allait changer de garnison!

C'était exact, en effet. Depuis quelques semaines, une certaine effervescence se manifestait dans le peuple de Paris, et, principalement, dans le quartier qui abritait le 1er bataillon de l'ancienne « Légion d'Eure-et-Loir ». Craignant que l'idéologie subversive qui circulait déjà dans la foule ne vînt corrompre les soldats, le gouvernement avait décidé brusquemnt de déplacer le 45e et de l'envoyer en garnison à La Rochelle.

La nouvelle fit sensation parmi les membres de la « vente » présidée par Bories.

— Ceci présage pour nous, déclara celui-ci à ses trois collègues Pommier, Goubin et Raoulx, des événements considérables!

Les quatre sergents, seuls de toute la vente, étaient réellement au courant des buts précis du carbonarisme.

Ils savaient, eux, quelle « cause » ils servaient. Ils en étaient foncièrement heureux.

Jean-Joseph Pommier était originaire de l'Ariège. Né à Pamiers, il y avait exercé d'abord la profession d'ouvrier tonnelier, puis il était parti au régiment et avait rengagé.

C'était un homme impulsif, courageux, légèrement ambitieux, lui aussi, et profondément épris de liberté. Il prônait publiquement le droit de tous les hommes à disposer d'eux-mêmes à leur gré et non pas au seul gré de leurs chefs. C'était, pour Bories, un auxiliaire précieux.

Goubin, lui, était né à Falaise et y avait exercé dans sa jeunesse le métier de papetier. Il s'était engagé en 1816 et avait été promu sergent en 1819. Très doux, mais finaud et subtil, il masquait son ambition sous un désintéressement de convention.

Marius-Claude-Bonaventure Raoulx était originaire d'Aix-en-Provence. Après avoir été employé comme commis chez un négociant du faubourg Saint-Honoré, il était parti faire son congé en se promettant bien d'y conquérir le plus rapidement possible des galons.

Légèrement vaniteux, mais fier et ardent, il avait été promu « secrétaire » de la prétendue « association philanthropique » du 45e d'infanterie.

Le caporal-voltigeur Jean Thomas, natif d'Angoulême, avait égale-

ment un rôle important dans la direction de la « vente ». C'est lui qui était chargé de transmettre à tous les affiliés les mots d'ordre de leur chef, Bories.

Le départ du régiment pour les Charentes fut fixé par le colonel de Funbroc à la semaine suivante.

Le soir même, Bories se précipita chez l'avocat Baradère.

— J'étais au courant, lui dit en souriant celui-ci. Mais soyez sans inquiétude. Votre rôle n'est pas terminé... *il commence seulement*. Je suis au fond très heureux que le 45e aille tenir garnison à La Rochelle...

L'avocat fit asseoir son « cousin » en face de lui.

— Je n'aurai pas de secret pour vous, poursuivit-il. Le Carbonarisme a estimé que le moment était venu de tenter en France un grand coup. Saumur, qui sera une de vos étapes sur la route de La Rochelle, est, depuis plusieurs mois, le centre de l'activité très intense d'une secte secrète que vous connaissez certainement et qui, partie de l'idéal bonapartiste, est aujourd'hui associée à notre groupement. Ce sont les « Chevaliers de la Liberté ». C'est du Maine-et-Loir que s'élèvera avant peu le vent de la Grande Révolte, celle qui nous procurera cette liberté à laquelle nous aspirons tous. Le Carbonarisme a donc décidé d'entreprendre une propagande active dans les trois régions les plus importantes — à son avis — de la France : l'Est, le Midi, l'Ouest. L'Ouest sera « travaillé » par un des directeurs les plus éminents du mouvement, l'ancien officier Flottard, secondé par son ami Dugieb, qui a rédigé avec lui les statuts du Carbonarisme français, quand Bazard eut décidé de le créer en France. Installés à Nantes, ils étendront leur influence sur toute la côte de l'Atlantique pour gagner à la cause les garnisons de Rochefort, de La Rochelle et des îles d'Aix et d'Oléron, qui abritent des régiments coloniaux. Les étudiants Laroque et Rozé vont s'occuper du Midi, avec notre ami Gauran, un employé à la Compagnie Royale d'Assurances. Notre camarade Marcelle et l'instituteur Hénon, un actif militant de Paris, s'efforceront de les aider.

En ce qui vous concerne, voici ce que vous allez faire : vous allez réunir tous les affiliés à la « Vente Washington » après-demain. Je leur dévoilerai le but réel qu'ils doivent atteindre. Quelques jours plus tard, vous quitterez Paris pour effectuer à pied, comme c'est la coutume dans l'armée, les 120 lieues qui vous séparent de La Rochelle. Vos premières étapes seront : Etampes, Orléans, La Flèche, Sainte-Maure. Là, un de vos officiers, qui est sans que vous vous en doutiez un membre influent du Carbonarisme, le capitaine Massias, vous tiendra au courant des événements tumultueux qui se produiront certainement au moment de votre arrivée à Saumur. Vous devrez obéir *en tout et pour tout* aux ordres que vous donnera votre capitaine. Soyez discret, habile, ne compromettez pas votre chef. Etes-vous sûr de vos hommes? Je me suis laissé dire que vous deviez suivre de près certains d'entre eux, qui ont paru un peu froids à la dernière « vente ».

— Froids?... répéta Bories étonné.

— Souvenez-vous de ma remarque, répliqua simplement Baradère. Dites-vous bien que votre arrivée sera signalée à tous nos affiliés des régions que vous allez traverser. A toutes vos étapes, ils se révèleront à vous. Veillez à bien entretenir l'enthousiasme révolutionnaire de vos collègues. Au revoir, mon cher ami. Que la chance vous favorise comme, je l'espère, elle nous favorisera tous!

En sortant de chez l'avocat, Bories réfléchit profondément. Il n'en revenait pas... Le capitaine Massias était carbonaro? Jamais, l'officier

n'avait seulement eu l'air de s'intéresser à lui... Au fait, cette attitude était logique : les secrets du Carbonarisme ne devaient pas transpirer au dehors, et les relations entre « chefs » et « cousins » ne devaient se nouer que pour les besoins de la cause.

***

Rentré à la caserne, Bories fit avertir tous les affiliés de la vente, par le caporal Jean Thomas, d'avoir à se rendre le lendemain à la « Vente Washington ».

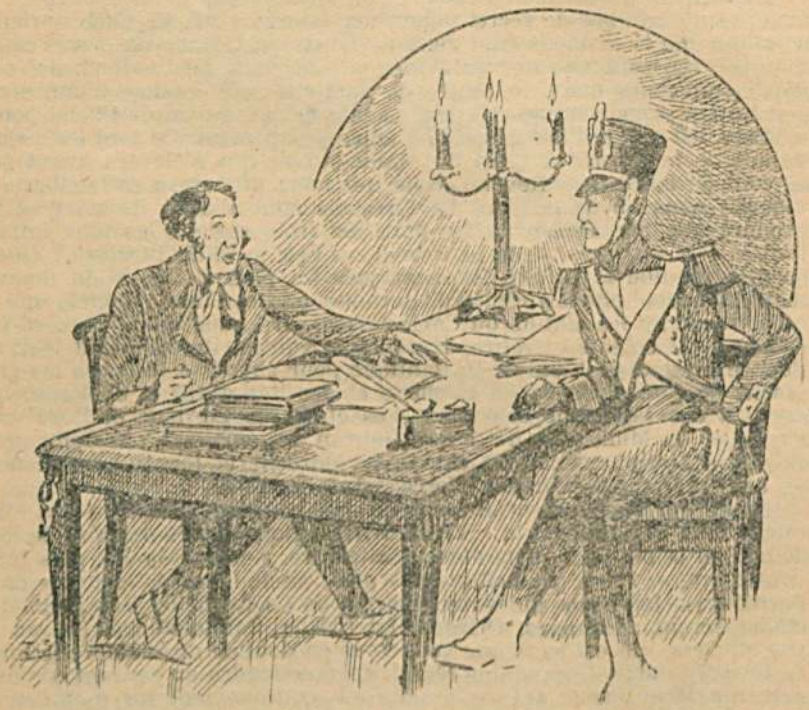

*— Je n'aurai pas de secret pour vous, poursuivit-il.* (p. 9.)

A l'heure dite, tous les sous-officiers des deux bataillons qui avaient accepté de participer à l'action secrète, se trouvèrent réunis à l'endroit convenu. Bories, sur le conseil de Baradère — qui l'avait fait prévenir à la dernière minute — s'était abstenu de les accompagner.

Ce fut Baradère en personne qui présida la séance. En termes éloquents, il exposa — mais, cette fois, avec une effrayante précision — le but réel de l'association soi-disant philanthropique.

— L'heure de l'action est proche, conclut-il. Vous devrez tous coopérer à l'avènement des temps magnifiques qui vont venir. Toute lâcheté de votre part nuirait au mouvement et compromettrait tous vos amis. Vous avez fait le serment d'être fidèles à la Cause... Je suis sûr que

vous ne faillirez pas à votre serment. Suivant les prescriptions de notre association, le caporal Thomas va maintenant remettre à chacun l'insigne — et le symbole! — de notre mouvement. Qu'il soit votre guide... et, au besoin, votre auxiliaire, ne fût-ce que contre les traîtres!

Et, à la manifeste stupeur des affiliés, le caporal-voltigeur leur remit à chacun un robuste poignard dont la lame portait, à côté du signe de reconnaissance à peine perceptible du groupement secret, la désignation de son origine : « Solingen. »

Il y eut bien quelques hésitants... mais Baradère avait fait allusion au serment, un soldat est, par métier, respectueux de la parole donnée. Les « Bons Cousins » du 45e dominèrent leur anxiété et dissimulèrent soigneusement dans leurs habits cette arme qui devenait pour eux, en effet, le symbole de l'action et du sacrifice total.

Bories se félicita, en définitive, du résultat de la « Vente Washington », et c'est confiant dans la fidélité de ses amis qu'il abandonna avec eux, le 21 janvier 1822, une heure avant le lever du jour, la caserne des Grassins, en direction de La Rochelle et, surtout, de cette région de Saumur, d'où on lui avait affirmé que jaillirait l'étincelle qui devait délivrer la France du régime qui l'opprimait.

## CHAPITRE III

### LES DANGERS DE L'IVRESSE

Le soldat moderne se plaint quelquefois d'être lourdement chargé au cours des marches qu'effectue son régiment.

Sous la Restauration, les malheureux fantassins étaient dans leurs déplacements, transformés en véritables bêtes de somme. En plus des traditionnels « sacs » qui contenaient tout un stock de vivres et d'ingrédients de toutes sortes, chaque soldat portait sur lui, en sautoir, sa longue capote de drap épais, sa couverture de couchage (et souvent sa toile de tente), une paire de chaussures de rechange à gros clous et épaisses semelles, son coupe-choux au côté et, sur l'épaule, son pesant fusil à pierre.

Entraîné par des chants plus ou moins spirituels, le fantassin parcourait ainsi les routes poudreuses, à raison d'une soixantaine de kilomètres par jour.

La première étape du 45e d'infanterie fut la petite ville d'Etampes, où il arriva, las et poussiéreux, à la tombée de la nuit, ce 21 janvier 1822.

L'hiver était particulièrement rude, cette année-là, et le froid avait glacé mains et visages.

Des cantonnements rudimentaires attendaient les hommes. Les officiers et les gradés avaient, eux, des « billets de logement », qui en faisait les hôtes de l'habitant.

Cette première nuit d'étape fut assez peu confortable. Les hommes, mal couchés dans la paille, purent tout juste reprendre les forces néces-

BCU

saires pour effectuer la marche du lendemain, qui devait les conduire à Orléans, où un repos de quelques jours avait été prévu.

C'est complètement exténué que le régiment fit son entrée dans la cité qui immortalisa Jeanne d'Arc.

A cette époque, Orléans abritait un régiment de la Garde Royale, le 7e régiment suisse. Une manifeste jalousie existait entre ces troupes mercenaires et l'armée régulière. Les Français en voulaient aux Suisses de toucher une solde supérieure à la leur.

Le commandement du 45e reçut donc du gouverneur de la ville des instructions précises pour que ses hommes n'allassent pas se promener dans le quartier plus particulièrement fréquenté par les mercenaires.

Baradère avait recommandé à Bories d'offrir, à Orléans, un souper à tous les affiliés de la « vente » qu'il présidait.

Le second jour de leur présence dans la ville, les vingt hommes qui dépendaient secrètement du sergent-major furent donc invités par lui dans une auberge réputée : *La Fleur de Lys*.

Bories avait reçu également de l'argent pour que la chère fût excellente.

Elle fut en effet de tout premier ordre. Les sous-officiers — suivant l'expression populaire — se régalèrent tout leur saoul! Les vins furent copieux et la plus folle gaieté régna bientôt dans le pittoresque établissement.

Au dessert, Bories, pour suivre toujours les instructions qu'il avait reçues, annonça en termes précis à ses « Bons Cousins » que la route de Paris à La Rochelle leur offrirait certainement l'occasion de mettre à l'épreuve leur loyauté à la Cause généreuse qu'ils défendaient. Il leur révéla qu'à Sainte-Maure, modeste chef-lieu de canton d'Indre-et-Loire, se produirait certainement une jonction entre le 45e d'infanterie et une partie des troupes casernées à Saumur.

— L'heure de la Délivrance sonnera alors, conclut-il. Vous savez quelle est la puissance de notre groupement dans cette ville. C'est nous qui, avec sa garnison, donnerons le signal de la magnifique révolte qui abolira l'esclavage dont nous souffrons tous. Je lève mon verre au succès de notre prochaine offensive!

Habilement préparés par la qualité des mets et des vins absorbés, les « Bons Cousins » du 45e répondirent chaleureusement aux vœux de leur président.

Mais quand les dernières fumées de leur ivresse légère se furent évanouies, certains des sous-officiers se mirent à réfléchir. Ils s'inquiétèrent alors... On voulait donc les employer pour susciter une révolte militaire?.. Déjà l'impression qu'avait produite sur leur esprit la dernière allocution de Baradère à la « vente Washington » avait angoissé beaucoup d'entre eux. Certes, s'ils avaient été certains de la réussite de cette action, aucun ne se serait refusé à l'engager. Mais la peur de l'insuccès les rendait anxieux. Quelques-uns, même, étaient opposés à toute violence. Les sergents Labourrée, Cochet et Perreton convinrent entre eux qu'ils ne prendraient pas part à la révolte... Ils demeureraient neutres. Les sous-officiers Gindrat et Hue pensèrent de même. Le reste de la « vente », par contre, était décidé à tenter la chance suprême et à suivre son sergent-major jusqu'au bout.

Bories, qui ignorait ces quelques défections morales, quitta la *Fleur-de-Lys* enchanté du résultat de la tactique suivie. Quand il fut seul, il

se mit à errer dans la nuit et, sans s'en rendre compte, il se dirigea vers le quartier réservé aux Suisses. Sous l'empire d'une légère ébriété, il pénétra dans une taverne bondée d'hommes du 7e régiment de la Garde Royale.

Ceux-ci, étonnés et ravis de voir un gradé français pénétrer dans leur cabaret, lui firent un accueil cordial et voulurent qu'il trinquât avec eux.

Mais Bories s'était aperçu de son erreur. Il se souvint des instructions données au 45e d'infanterie et il répondit à l'homme qui s'était avancé vers lui, le sergent-major Kauffmann, sur un ton tellement méprisant que des grondements de colère s'élevèrent aussitôt dans les rangs des mercenaires.

Bories était impulsif, téméraire... La réprobation des Suisses l'irrita. Il lança dans leur direction son verre et sa bouteille.

Ce fut le signal d'une furieuse bagarre. Le tenancier de la taverne dut appeler à l'aide une « ronde » qui passait à cet instant. Bories fut appréhendé et conduit au poste de police.

Le tumulte avait éveillé et assemblé devant la brasserie de nombreux habitants de la ville.

— Vous le voyez, leur cria Bories, entraîné par les soldats, c'est moi qui ai tort contre ces étrangers vendus au roi! N'est-il pas honteux qu'un peuple libre soit obligé de tolérer pareille iniquité!

L'ardeur de sa parole impressionna ses auditeurs. Des murmures malveillants parvinrent aux oreilles des hommes du 7e Suisse. Une sorte de guerre civile faillit s'en suivre.

Bories, en se battant contre plusieurs soldats de la Garde Royale, avait reçu une blessure qui, bien qu'elle ne fût pas grave, nécessitait pourtant des soins immédiats.

On le conduisit donc à l'hôpital militaire, où on les lui prodigua sur-le-champ.

L'affaire fit grand bruit à Orléans. Le commandant du 7e Suisse, le lieutenant-colonel de Maillardoz, alla, le lendemain, trouver son collègue français Toustain de Funbroc, dès les premières heures du jour. Il le mit au courant de la fâcheuse impression que l'incartade du sergent-major avait produite parmi les hommes de son régiment. Il exigea des excuses que le colonel de Funbroc lui fit en son nom personnel.

Ce dernier se rendit ensuite au chevet de Bories, qu'il tança d'importance, ajoutant sur un ton énigmatique :

— Cela ne m'étonne pas de vous!

Puis, les sourcils froncés, il quitta l'hôpital.

Le colonel avait, en effet, reçu depuis peu un rapport très défavorable sur son sergent-major. Aussi décida-t-il de le punir sévèrement.

Le 26 janvier, le 1er bataillon du 45e quittait Orléans, à destination de la Touraine.

Bories le suivait, encadré par le peloton de police, ce qui n'était pas fait pour calmer le chef de la « vente » du régiment.

— Ils me paieront cela à Sainte-Maure! se disait-il en réfreinant de son mieux ses sentiments intimes.

Il ne doutait pas, en effet, que la révolte annoncée ne se situât à l'endroit précis qu'on lui avait désigné.

Le régiment s'arrêta plusieurs jours à Tours. Bories en profita pour passer ses pouvoirs de chef de « vente » à son collègue Goubin.

— Mets-toi tout de suite en rapports, lui dit-il quand celui-ci eut obtenu l'autorisation de lui rendre visite à la section disciplinaire, avec le capitaine Massias. Je sais qu'il a des instructions précises concernant le « coup » que va nous aider à réaliser la garnison de Saumur.

Goubin s'efforça aussitôt de joindre l'officier. Il eut toutes les peines du monde à y parvenir. Suivant les conseils de Bories, il lui dit simplement :

— Je sais, mon capitaine, que nous pouvons avoir — certains d'entre nous tout au moins — des ordres particuliers à recevoir de vous. Je tiens à vous déclarer que c'est moi qui suis désigné pour les transmettre à ceux qu'ils concerneront!

A la vive surprise du sergent, le capitaine Massias parut ne pas comprendre ce qu'il voulait dire.

— C'est une tactique, déclara Bories lorsque Goubin lui rapporta le fait. Massias ne veut pas encore lever le masque. Demeure tout de même à sa disposition.

Le 45e poursuivit sa route.

Pendant tout le trajet qui séparait Tours de Sainte-Maure, les affiliés de la « vente » se montrèrent manifestement nerveux. Au fur et à mesure qu'ils approchaient de l'endroit où ils pensaient que devait se produire la révolte, ils éprouvaient des sentiments divers. Chez les uns, l'exaltation atteignait son paroxysme et les préparait à la lutte. Chez les autres, une sorte d'angoisse montait qu'ils s'efforçaient de dissimuler de leur mieux.

Au milieu du peloton de police, Bories était — on le devine — plus agité encore que ses amis... Enfin, l'heure tant attendue allait sonner! Il allait pouvoir se venger de l'humiliante punition que son incartade d'Orléans lui avait fait infliger.

C'est le cœur battant que les sous-officiers de la vente virent apparaître tout à coup, au détour d'un chemin, les premières maisons de la bourgade de Sainte-Maure.

Livides et raidis, ils tendaient l'oreille, guettant les moindres bruits, dans l'attente du signal mystérieux et d'ailleurs inconnu qui devait susciter le désarroi dans le régiment au moment où s'opérerait la jonction convenue avec la garnison de Saumur.

Hélas! le régiment, musique en tête, avait déjà traversé la moitié de la petite ville... et rien ne s'était produit!

Les « Bons Cousins » n'y comprenaient rien. Ils redoublèrent d'attention, les nerfs tendus.

Mais le 45e d'infanterie sortit de Sainte-Maure sans que le moindre signal eût été donné à ses « Carbonari » et sans qu'ait paru la fameuse garnison révolutionnaire, à laquelle les « Bons Cousins » de la vente devaient contraindre leur propre régiment à s'allier pour tenter, dans ce coin pittoresque de France, l'offensive décisive qui devait leur assurer la bienheureuse liberté!

*Sous l'empire d'une légère ébriété, il pénétra dans une taverne bondée d'hommes du 7e Régiment de la Garde-Royale.* (p. 13.)

## CHAPITRE IV

Bories parut effondré.

Que s'était-il passé?... Quelle grave raison avait fait modifier le plan?

Involontairement, il se sentit angoissé. Le « Grand Mouvement » avait-il donc échoué? Il se refusait à le croire.

Rien n'est plus douloureux, dans un tel cas, que l'incertitude. Force fut pourtant à Bories, comme à tous les affiliés de la vente, de maîtriser leur anxiété et de poursuivre philosophiquement leur interminable route.

. . . . . .

En réalité, la révolte de Saumur s'était bien produite à l'heure dite, mais elle avait échoué.

Le chef de la rébellion était le général en retraite Jean-Baptiste Berton, originaire de Sedan.

Berton, qui avait été élevé à Brienne avec Bonaparte, était resté l'ami de l'Empereur. Il avait été l'un de ses officiers les plus habiles et les plus dévoués.

Après l'abdication de Fontainebleau et le départ de Napoléon pour l'Ile d'Elbe, Berton avait été mis en disponibilité par Louis XVIII. Furieux, il avait pris en haine la monarchie. Ce fut avec joie qu'il vit le retour de Napoléon et qu'il reprit son grade dans l'armée jusqu'à la défaite de Waterloo.

Après l'écroulement définitif de l'Empire, Berton fut mis en « demi-solde », ce qui augmenta encore sa haine pour la royauté. Puisque, cette fois, Napoléon était irrémédiablement éloigné du gouvernement, il se rallia à l'idéologie républicaine et devint, avec son ami le lieutenant Flottard, un des plus ardents militants du Carbonarisme français.

Il voyagea sans arrêt à travers la province, semant secrètement les idées libérales. Un certain M. de Grandmeuil était alors à la tête du groupement important des « Chevaliers de la Liberté », concentré dans la garnison de Saumur. Berton fut appelé par lui pour prendre la tête de la révolte qui devait décider du sort de la patrie.

L'âme véritable du groupement saumurois était un certain lieutenant Delon. Cet officier énergique avait minutieusement préparé tous les détails du coup de main prévu pour la nuit du 29 au 30 janvier 1822.

Le mouvement devait se déclarer simultanément dans cette région de l'Ouest ainsi que dans le Midi et aussi en Alsace. Une indiscrétion — une trahison peut-être! — révéla soudain au général Gentil de Saint-Alphonse l'offensive qui se préparait contre le régime monarchique.

Gentil fit aussitôt arrêter Delon, qui parvint pourtant à s'échapper, à la faveur d'une première émeute qui éclata dans la nuit du 28 au 29.

Saumur connut alors la guerre civile pendant une bonne dizaine d'heures. Le feu ayant soudainement mis à mal plusieurs maisons habitées par des « Chevaliers de la Liberté », on trouva, sur les cadavres de certains d'entre eux, des documents compromettants qui révélèrent aux autorités l'ampleur du coup d'Etat préparé pour la nuit suivante.

Berton, prévenu à temps, s'enfuit précipitamment et put demeurer ainsi l'animateur insoupçonné des événements qui se déroulèrent par la suite.

. . . . . .

Tout cela, Bories ne l'apprit que quelques jours plus tard, lorsque le 45e, après avoir fait arrêt à Chatellerault, eut, le surlendemain, atteint Poitiers.

Bories avait obtenu un billet de logement chez un habitant qui se trouvait, par hasard, carbonaro et qui, sachant la venue du 45e dans sa ville, s'était efforcé de donner l'hospitalité au président de sa vente. C'est lui qui apprit au sergent-major les circonstances qui avaient engendré l'échec de la révolte tant attendue.

Bories en parut profondément affecté. Il se ressaisit cependant et continua calmement sa route, toujours encadré par le peloton de police.

Le 45e traversa la petite ville de Saint-Maixent, qui était réputée pour être — après Saumur — le centre le plus actif du carbonarisme de la région ouest.

Bories espéra un moment que la révolte renaîtrait dans cette ville, au passage de son régiment.

Il n'en fut rien.

La ville suivante où s'arrêta le 45e fut la placide cité de Niort. Plus peut-être que ne le soupçonnait Bories, cette charmante ville était bondée de « Chevaliers de la Liberté » et de Carbonari. Ceux-ci firent au 45e un accueil enthousiaste. Ils avaient été prévenus du passage des « Bons Cousins » de la vente que Goubin contrôlait pendant l'accomplissement de la peine infligée à Bories. Ils se firent reconnaître des affiliés grâce à leurs signes conventionnels et les hébergèrent chez eux pour la plupart.

Goubin et Raoulx furent reçus chez un carbonaro nommé Bouchard, commerçant très influent dans la contrée.

Malheureusement, dans les rangs des adeptes niortais de l'idéologie républicaine, se trouvait dissimulé un dangereux espion. Inscrit dans le groupe secret sous le nom de Geoffroy, cet homme — qui se nommait en réalité Jean Vidal — était à la solde de la police royale.

Pendant le séjour du 45e à Niort, de nombreuses réunions eurent lieu, dans un café de la ville dont le propriétaire était carbonaro. On y chanta — trop ouvertement peut-être — des pamphlets antimonarchistes et l'on parla avec trop d'insistance d'une prochaine et triomphale marche sur Paris, à laquelle devaient prendre part toutes les provinces de l'Ouest.

Leur séjour à Niort fut fort agréable aux carbonari du 45e, et ce ne fut pas sans une profonde tristesse que les sergents abandonnèrent leurs amis pour reprendre la route de La Rochelle.

Bories avait été beaucoup trop surveillé par les chefs du peloton de police, pour avoir pu profiter, lui aussi, de l'hospitalité des « Bons Cousins » niortais. Sa rage s'en était accrue. Il effectua, muet et bougon, la dernière étape qui séparait son régiment de sa nouvelle garnison.

C'est le 12 février que le 45e franchit enfin les portes de La Rochelle.

Dès son arrivée, Bories se vit appeler au bureau du colonel de Funbroc. Celui-ci lui signifia qu'il serait incarcéré le jour même dans la prison militaire, située dans un des monuments les plus pittoresques de la ville, la « Tour de la Lanterne ».

La raison de cette mesure disciplinaire était non seulement la bagarre d'Orléans, mais surtout la conduite « très particulière » du sergent-major au cours du voyage.

Bories serra les poings, mais ne sourcilla pas.

Il fut conduit sous bonne garde à la Tour de la Lanterne.

Celle-ci était — et est encore — un véritable petit chef-d'œuvre d'architecture. Sur une tour bordée de créneaux et percée de hautes fenêtres de style ogival, se dresse une flèche élégante de style flamboyant.

La Tour s'élève face à la large baie que Richelieu avait si habilement pourvue autrefois de digues et de bastions. Sa situation écartée de la ville l'avait fait affecter à la garde des prisonniers militaires — très rares d'ailleurs — de la minuscule garnison qui se trouvait à La Rochelle avant l'arrivée du 45e.

Il n'y avait naturellement pas de corps de garde à la Tour de la Lanterne. La surveillance était assurée, depuis de longues années, par un gardien qui y logeait et qui, avec sa femme, pourvoyait aussi à l'entretien et à la nourriture des trois ou quatre détenus que la Tour pouvait contenir.

Un jour, ce gardien mourut. La municipalité laissa l'emploi à sa veuve, à qui elle adjoignit simplement un auxiliaire, en la personne d'un vieux gendarme en instance de retraite, qui portait le nom pittoresque de Bolzingue. Cet homme, s'il avait horreur des malfaiteurs, tenait en certaine estime les soldats qu'un moment d'erreur ou d'inconduite faisait punir de détention.

Ne sachant pas les raisons réelles de l'incarcération de Bories, il s'imagina que celui-ci n'était qu'un « puni » ordinaire. Comme l'allure et l'affabilité du sergent-major lui avaient été d'emblée sympathiques, tous deux étaient vite devenus de grands amis.

Bories avait tout de suite compris le parti qu'il pouvait tirer d'un semblable geôlier.

Bolzingue avait plusieurs « péchés mignons ». Un des moindres était la cupidité... L'argent avait sur lui un pouvoir indéniable.

Comme Bories était abondamment pourvu de numéraire par les chefs de la « Haute Vente » de Paris, il ne tarda pas à être, lui, le prisonnier, le véritable maître dans la Tour de la Lanterne, alors que ses gardiens faisaient un peu devant lui figure de domestiques.

Fréquemment, Goubin et Raoulx venaient voir leur ami, à qui ils pouvaient parler en toute tranquillité, et avec qui ils pouvaient combiner tout ce qui leur semblait intéressant pour la cause qu'ils servaient.

Huit jours après l'incarcération du sergent-major, Goubin vint lui rendre visite un peu après la tombée de la nuit, et lui déclara :

— Ainsi que tu m'en as prié, j'ai loué pour toi une chambre en ville. Je l'ai choisie près de la porte Dauphine, au deuxième étage d'un cabaret isolé tenu par un certain Maringuy.

— Quel genre d'homme est-ce? demanda Bories.

— Un paysan, rapace et souple.

— Si je comprends bien, un être capable de beaucoup de choses pour un peu d'argent? gouailla le sergent-major.

— C'est exactement cela! répliqua gaiement Goubin. Je n'ai éprouvé aucune hésitation à lui dire que tu étais puni de prison et qu'il devait veiller attentivement sur la malle que je lui laissais en dépôt, en attendant que tu aies achevé ta peine disciplinaire. Il t'en coûtera quinze francs par mois.

— Je te remercie, Goubin! proféra gravement Bories. Tu sais que ma cantine contient des documents compromettants...

— Je le sais.

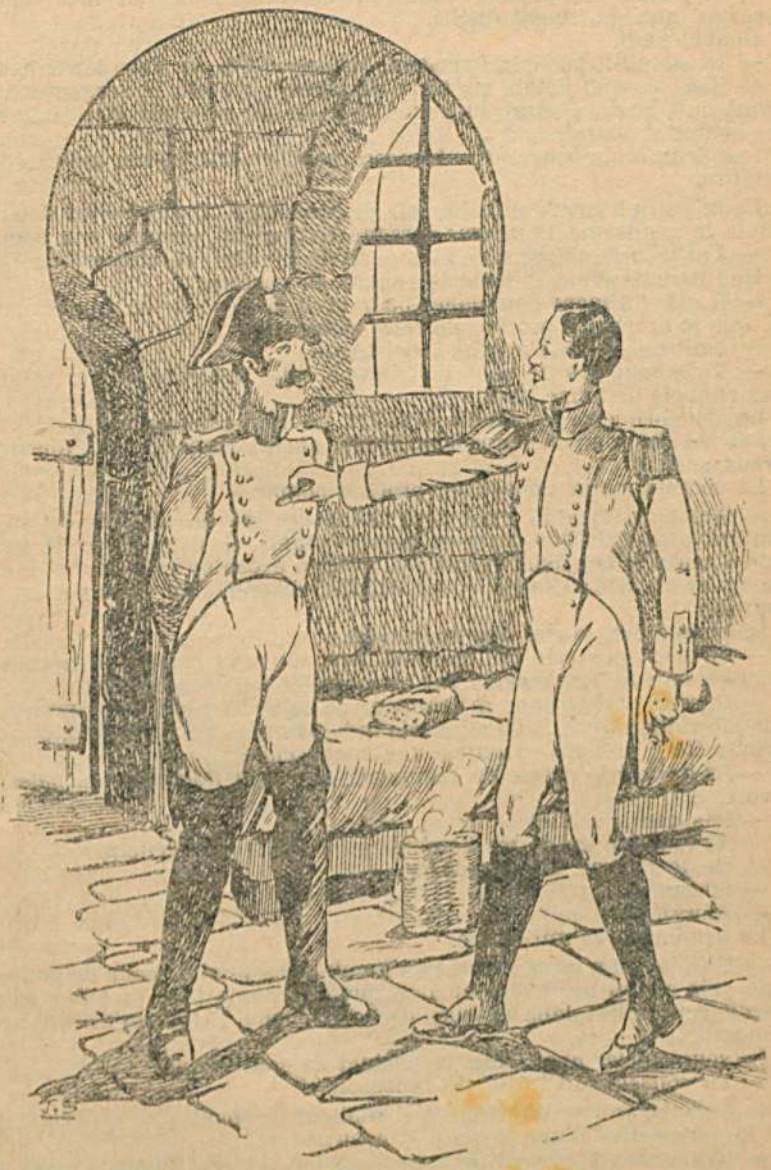

— *Voici toujours de quoi t'offrir une belle bouteille de vin et quelques paquets de tabac, fit-il.* (p. 20.)

— Si jamais ces papiers tombaient entre les mains de mes chefs... je serais immédiatement fusillé.

Goubin pâlit.

— Ne serait-il pas plus prudent, demanda-t-il, de t'en débarrasser?

— C'est ce que j'étais en train de penser, riposta le sergent-major. Avant huit jours, j'aurai supprimé tout ce qui pourrait être pour moi une source de dangers.

Les deux amis conversèrent encore pendant une heure, puis Goubin se retira.

Deux jours s'écoulèrent. Le soir du troisième, Bories retint dans sa cellule le gendarme Bolzingue lorsque celui-ci lui apporta son souper.

— J'ai reçu de l'argent de mes parents, lui dit-il en clignant de l'œil.

Une flamme étincela dans le regard du gardien.

— Il est vraiment dommage, poursuivit Bories du ton le plus naturel, que je ne puisse profiter de cette richesse!

Il remit une pièce d'argent à Bolzingue.

— Voici toujours de quoi t'offrir une belle bouteille de vin et quelques paquets de tabac, fit-il.

Le gendarme se confondit aussitôt en remerciements. Il n'avait jamais eu de prisonnier aussi agréable, aussi sympathique... aussi généreux surtout!

Le sergent-major poussa un profond soupir.

— Ah! oui, reprit-il, c'est bien dommage que je ne puisse t'offrir, mon brave ami, un bon dîner en ma compagnie. Ce n'est pas cette excellente « veuve » de cuisinière qui pourrait en exécuter ici le menu! Il doit bien y avoir, à La Rochelle, un cabaret discret dont la table est renommée?

Bolzingue était aussi très gourmand.

— Ce n'est pas cela qui manque dans un pays comme le nôtre! répondit-il, enjoué. Les marins ont toujours été de fines bouches.

— Que ne puis-je donc m'échapper de cette horrible Tour! murmura sans affectation Bories. Tu m'aurais indiqué un de ces caboulots, et nous aurions été y prendre ensemble une bonne cuite!

— As-tu volé la caisse du régiment? demanda Bolzingue en baissant la voix.

— Pas que je sache!

— As-tu... tué un de tes hommes ou étranglé ton général?

— On te l'aurait dit, je pense.

— Sûrement.

— Alors?...

Le gendarme se mit à rire.

— Puisque tu n'es en somme qu'un simple « puni de salle de police », je ne vois aucun inconvénient à ce que, pour une fois, tu ailles te dégourdir les jambes dans les rues de La Rochelle. Il fait nuit... nul ne te reconnaîtra.

Le sous-officier avait saisi le poignet de son geôlier

— Tu consentirais? fit-il fiévreusement.

— Puisque je t'accompagnerais! répliqua le gendarme qu'avait alléché la perspective d'une joyeuse et copieuse agape.

— Évidemment! répartit le sergent-major. Ah! Bolzingue, tu n'es pas pour moi qu'un ami... tu es un père! Profitons de cette nuit orageuse et obscure... et allons trinquer gaiement dans quelque caboulot, pourvu de vins de choix et, aussi, de liqueurs vénérables!

Le gendarme devint écarlate. C'était quelque chose, tout de même, que d'avoir un captif fortuné!

— Ecoute, lui dit-il encore, pour plus de prudence, je vais te prêter un costume à moi, celui que je mets quand je vais à la chasse. Tu le revêtiras et nous partirons d'ici dans une demi-heure. Inutile, par conséquent, de manger ta ratatouille... Je ne toucherai pas à la mienne non plus, pour être en meilleur appétit! Nous rentrerons ici vers onze heures.

Et Bolzingue alla quérir, dans son modeste logis, le costume qu'il avait promis à son prisonnier.

Bories s'en vêtit en hâte. Un peu avant sept heures, les deux hommes qui s'étaient assurés que la veuve dormait déjà profondément et que nul, à l'extérieur, ne pouvait remarquer leur départ, s'éloignèrent tranquillement de la Tour.

Ils traversèrent, sans se parler, une bonne partie de la ville. Personne, naturellement, ne prêta attention à eux. D'ailleurs, la nuit s'annonçant orageuse, les promeneurs étaient rares.

— Bolzingue, fit tout à coup Bories, je me souviens à présent que Goubin m'a parlé d'un cabaret où il avait mangé comme un roi et bu... comme un Polonais! Cette honorable maison doit se trouver, si j'ai bonne mémoire, près de la Porte Dauphine.

— Je la connais, répondit le gendarme; on y est fort bien traité, en effet. Le patron est un fameux gredin, mais il sait toujours contenter ses hôtes. Il a, de plus, un kirsch qui ressusciterait un régiment!

— Que ne le disais-tu plus tôt! s'écria Bories. Conduis-moi vite vers cet homme précieux!

Il leur fallut à peine une demi-heure pour atteindre le caboulot de Maringuy.

Bories ne se fit pas reconnaître tout de suite.

Il commanda un dîner copieux, arrosé de bons vins et de kirsch. Le résultat fut bien celui qu'il avait escompté : après le dessert, Bolzingue était complètement ivre.

Le laissant sommeiller lourdement sur la table, le sergent se leva sans bruit et se dirigea vers l'office où se trouvait le cabaretier.

Il se nomma alors et lui demanda de lui indiquer sa chambre.

— J'ai quelque papiers à prendre dans ma malle, expliqua-t-il.

Maringuy alluma une chandelle et précéda son locataire dans un escalier tortueux qui leur permit d'atteindre, sur le second palier, la porte à demi vermoulue de la modeste chambre que Goubin avait louée pour Bories.

Celui-ci y pénétra. Quand Maringuy l'eut laissé seul, il glissa vivement, devant la porte, l'unique table de la pièce, puis il s'empressa d'ouvrir sa cantine. Il en sortit une liasse de papiers, réunis par une courroie, qui constituaient l'important dossier ayant trait à la « vente » du 45'. Il les éparpilla dans la cheminée et, approchant la chandelle, il les enflamma.

En quelques instants, il ne resta plus des documents compromettants que des cendres.

Bories referma alors sa mallette et, après avoir donné un tour de clé à la porte de la chambre, il redescendit dans la salle du cabaret.

Les quelques clients qui s'y trouvaient pendant son dîner s'en étaient allés. Il solda sans marchander le coût du repas et, ayant réveillé Bolzingue, il reprit avec lui le chemin de la ville.

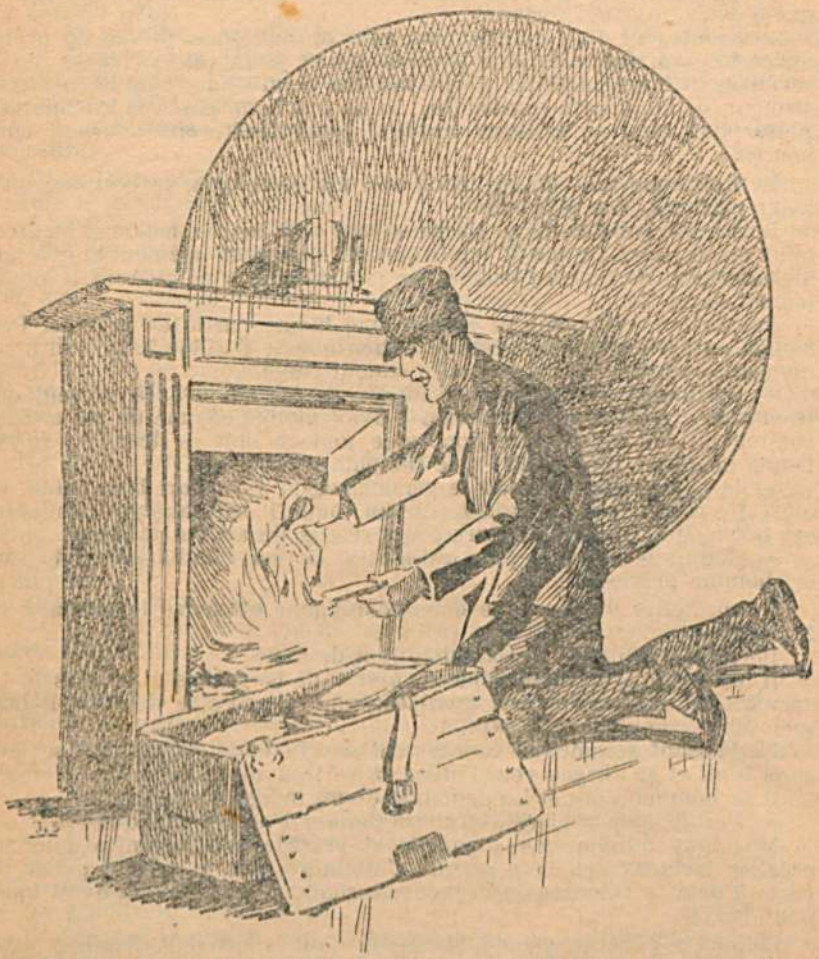

*En quelques minutes il ne resta plus des documents compromettants que des cendres.* (p. 21.)

— J'avais trop mangé et surtout trop bu, murmura le gendarme d'une voix empâtée. Je me suis assoupi, je crois...

— Ne t'excuse pas, répondit gaiement Bories, car j'ai fait de même. Si Maringuy ne nous avait pas secoués, nous dormirions encore dans son caboulot. C'est égal, il serait peut-être bon que nous avalions encore un peu d'alcool pour faire passer l'excellent pâté de campagne et la succulente poule au pot. Où se trouve le Café Suisse?

— Sur le port, répondit Bolzingue. Allons-y!

Ils s'y rendirent. Bories savait que Goubin et Raoulx y faisaient leur

partie de cartes tous les soirs et y demeuraient jusqu'au moment de réintégrer la caserne.

Il les trouva, en effet, en compagnie de Pommier.

Les trois hommes furent quelque peu étonnés de voir arriver celui à qui la prison aurait dû interdire toute promenade!

Bories leur expliqua comment la faveur de cette sortie nocturne lui avait été octroyée. Après deux solides rasades de « Prunelle », le gendarme s'était assoupi de nouveau. Les quatre complices purent donc causer tout à leur aise. Bories annonça à ses amis qu'il avait brûlé tous les papiers qui auraient pu lui causer de graves ennuis...

Il était un peu plus de onze heures quand Bolzingue rouvrit les yeux. Il s'inquiéta :

— Nous dépassons les limites permises, fit-il en riant à son prisonnier. Il faut tout de même revenir à la Lanterne!

Un quart d'heure leur suffit pour atteindre la petite porte discrète par laquelle, quatre heures auparavant, ils s'étaient échappés ensemble de la Tour.

— Je ne crains plus rien, à présent, se disait Bories. Que réussisse ou non la révolte que nous souhaitons, je ne serai jamais soupçonné!

Et il dormit, cette nuit-là, en parfaite quiétude.

— Pauvre Bories! S'il avait pu prévoir...

## CHAPITRE V

Le gouverneur de la ville de Nantes était, à l'époque, le lieutenant-général comte Despinois. C'était un homme froid et sévère, mais qui passait pour équitable. Il était craint à la fois et respecté.

Ce matin-là, son étonnement fut extrême en dépouillant son courrier.

— Voilà du nouveau! déclara-t-il à son aide de camp. Je reçois du ministre de la Guerre un rapport écrasant contre un sergent-major du 45e régiment d'infanterie caserné depuis peu à La Rochelle. Cet homme aurait provoqué des incidents graves lors du passage de son régiment à Orléans. De plus, monsieur, le maréchal de camp de Malartic, commandant du département de la Vienne, porte sur lui de graves accusations. Il paraît que ce sous-officier conspire contre Sa Majesté.

Il haussa les épaules, puis se mit à rire.

— De Malartic voit des conspirateurs partout! reprit-il avec ironie. En tout cas, j'ai ordre de le faire « casser » et conduire aux pionniers de discipline du fort Médoc! Obéissons!

Il se tourna vers son aide de camp :

— Ecrivez immédiatement au baron de Nagle, commandant la 2e division de La Rochelle. Priez-le de casser le sergent-major Bories (Jean-François-Clair) et de me l'envoyer, ici, à Nantes.

— Mon général, répartit l'aide de camp, n'avez-vous pas dit ,tout à l'heure, que ce sous-officier devait être conduit au fort Médoc?

— Si fait! Mais je vois dans le rapport qu'il doit être libéré dans trente jours de ses obligations militaires. Je ne puis donc l'envoyer aux

pionniers de discipline. Qu'on l'amène à Nantes. Je le ferai passer en conseil de guerre.

Trois jours plus tard, le baron de Nagle faisait extraire Bories de la Tour et, devant tout le régiment assemblé dans la cour de la caserne, il le « dégradait », pour raison d'inconduite et de propos séditieux.

Les affiliés de la « vente » du 45e pâlirent à l'annonce de ce motif. « Propos séditieux!... » L'activité secrète de leur camarade avait-elle été découverte? Se doutait-on, en haut lieu, des intrigues des Carbonari disséminés dans les deux bataillons du régiment?

Ils se le demandèrent anxieusement, mais ne purent interroger Bories car, sitôt dégradé, celui-ci fut reconduit rapidement à la Tour de la Lanterne.

Le lendemain, au lever du jour, un peloton de police venait le chercher dans sa cellule pour l'accompagner jusqu'à Nantes à marches forcées.

. . . . . .

Bien que l'arrestation et la dégradation du sergent-major eussent semé l'anxiété dans les cœurs de tous les membres de la « vente » du 45e d'infanterie, Pommier résolut de continuer l'action. Il se substitua à Bories et prit le commandement des affiliés. Goubin en conçut un certain dépit, car il était persuadé qu'il conserverait, en cas de nécessité, le commandement de la « vente ». Néanmoins, il ne ralentit pas son activité.

Le capitaine Massias, qui s'était déjà révélé « très tiède » pour la cause au cours de ces dernières semaines, s'inquiéta pour sa sécurité dès l'arrestation de Bories et il adopta, à l'égard de ses hommes, une attitude clairement indifférente. Goubin, indigné, lui écrivit plusieurs lettres pour lui demander de ne pas se désintéresser du carbonarisme. Ces lettres demeurèrent naturellement sans réponse.

La pittoresque ville de La Rochelle possédait, elle aussi, un centre très actif de carbonari. Trois citoyens, particulièrement, ont laissé à l'Histoire le souvenir d'un dévouement méritoire à la grande cause pour laquelle ils luttaient, celle de la Liberté. Ce sont les nommés Cornu, petit drapier; Mérens, marchand de cuirs, et Clément, sans profession définie.

Ces trois hommes avaient reçu de Paris l'ordre de se faire reconnaître des affiliés de la « vente » du 45e et de demeurer en rapports aussi continus que secrets, avec les sous-officiers.

C'est par eux que Pommier, Goubin et Raoulx apprirent l'étrange incident qui s'était déroulé, quelques jours après l'arrestation de Bories, dans la petite ville de Saintes. Une chaise de poste avait été consignée de force par la gendarmerie alertée par le procureur du roi. Les gens de police avaient reçu l'ordre d'arrêter les deux voyageurs qu'elle transportait.

Ceux-ci — qui avaient pu s'enfuir grâce à des complicités locales — n'étaient autres que l'ancien lieutenant Flottard et un certain Courchamp qui, en réalité, était le général Berton en personne. Les deux hommes venaient à La Rochelle dans l'intention d'y créer un mouvement révolutionnaire qui devait « appuyer » un autre mouvement que Flottard avait préparé à Nantes au sein du 15e régiment d'infanterie. La révolte du 15e devait obliger les troupes de Niort et de Poitiers à se diriger précipitamment vers le chef-lieu de la Loire-Inférieure, ce qui permettrait aux garnisons de Rochefort et d'Oléron, gagnées aux idées

carbonaristes, de se joindre au mouvement de La Rochelle. Celui-ci devait englober tous les carbonari civils des Charentes ainsi que les élèves de l'Ecole de Droit de Poitiers.

Cette conspiration n'était pas ignorée du haut commandement. Les chefs du gouvernement, sans avoir à ce sujet des détails très précis, savaient qu'il se préparait une inquiétante action... Ils savaient que des sociétés secrètes existaient de par la France qui s'indignaient de l'injustice sociale et de l'arbitraire sévérité du régime monarchique d'alors. Dans ces sociétés (qui groupaient beaucoup de militaires), ils savaient aussi que de dangereuses mystiques galvanisaient tous les mécontents.

— Dans l'armée, les nobles, seuls, montent en grade! se chuchotaient à l'oreille les officiers issus de la classe bourgeoise.

— Le gouvernement préfère les légions suisses et étrangères aux troupes françaises! murmuraient, furieux, les sous-officiers d'origine populaire.

Les chefs ne pouvaient pas grand'chose contre ces mouvements grandissants. Les lois étaient absolument impuissantes contre les sociétés secrètes.

Un après-midi, Goubin et Pommier furent appelés par les affiliés civils Cornu et Clément dans un café du quai Maubec, tenu par un affilié nommé Demeulle. Ils y apprirent que deux grands chefs du carbonarisme, venus de Paris, allaient arriver à La Rochelle, et ils reçurent pour instructions de se mettre en rapports avec eux au premier signal.

Ce signal ne se fit pas attendre.

Le lendemain, Goubin se rendit, dès qu'il eut quitté la caserne, dans la campagne avoisinant la ville, en sortant par la Porte Dauphine. A quelque distance de celle-ci, il rencontra un inconnu qui brandit dans sa direction une des cartes de reconnaissance des Carbonari. Goubin alla à lui et fut alors conduit dans une auberge proche, où il se trouva en présence d'un homme d'un certain âge qui se présenta comme le délégué de la « Haute Vente » Centrale. Ce personnage se fit donner des renseignements sur la défection de Massias et remit à Goubin un mouchoir à carreaux tricolores qu'il le pria de porter au capitaine en lui enjoignant de se trouver, le lendemain, sur la route qui conduisait au petit village de Nieul.

Goubin fit la commission, mais Massias se refusa à se rendre au rendez-vous.

Deux jours plus tard, Goubin fut invité par les « Bons Cousins » de La Rochelle à venir vers six heures du soir au café Demeulle... Le général Berton devait s'y trouver. Pourtant, il n'y parut pas. Ce fut le délégué seul qui exposa aux Carbonari rochelais le plan du « coup » projeté pour un jour très prochain.

Deux pelotons de la « vente » du 45e devaient se rendre, l'un chez le général, l'autre chez le colonel, et les appréhender. Les autres affiliés civils devaient arborer ouvertement la cocarde tricolore, brandir le drapeau aux mêmes couleurs, et se précipiter chez les officiers, dans le but de les faire prisonniers.

Les carbonari du 45e prendraient alors le commandement du régiment et attendraient, l'arme au pied, l'arrivée du général Berton, qui devait conduire la révolte suivant les instructions qu'il avait reçues de la « Haute Vente » de Paris.

La mésentente qui régnait entre Pommier et Goubin s'était encore accentuée. Pommier se montrait distant, glacial. Il refusa de se rendre, le 10 mars, à Lafond, faubourg de La Rochelle, où une réunion de tous

les affiliés devait avoir lieu dans l'auberge du « Lion d'Or ». Raoulx et Goubin y allèrent seuls avec leurs compagnons de la « vente ».

Goubin rapporta à ceux-ci les détails du plan que lui avait exposé le délégué de Paris, au café Demeulle.

Les esprits ne tardèrent pas à s'échauffer. Les hommes demandèrent ce qu'on ferait des chefs. Les uns voulaient qu'on les empoisonnât; les autres qu'on les massacrât sans autre forme de procès.

Au cours des précédentes semaines, quelques affiliations nouvelles avaient été faites au 45e, parmi lesquelles celle d'un certain sergent Goupillon. C'était un être maladif, névrosé, instable. Il demanda d'une voix vibrante qu'on fusillât tous les haut-gradés et qu'on mît le feu aux casernes. Goubin eut toutes les peines du monde à le convaincre des dangers que présenteraient pour la suite du mouvement libérateur de pareilles violences.

Pendant les heures qui suivirent, les hommes attendirent avec calme qu'on leur donnât le signal de la révolte.

Vingt-quatre heures plus tard, un officier, le lieutenant Dumesnil, fit appeler Goubin, Pommier et Raoulx, et les conduisit chez le colonel. Celui-ci avait certainement eu vent de l'activité des trois sous-officiers. Il leur posa, en effet, une foule de questions auxquelles Raoulx et Pommier répondirent habilement. L'officier supérieur crut, de ce fait, devoir les disculper des accusations qu'on avait portées contre eux.

Il n'en fut pas de même pour Goubin qui, abandonné par son habituel sang-froid, fit des réponses maladroites. Le colonel, convaincu qu'il tenait le promoteur du mouvement révolutionnaire de son régiment, le fit séance tenante incarcérer lui aussi à la Lanterne.

Pommier sentit alors une énergie accrue l'envahir, d'autant plus qu'il savait que l'heure décisive approchait. Un « Bon Cousin » de la ville, le coutelier Bonnet, vint le chercher un soir et le conduisit au délégué... qui n'était autre que Flottard. Celui-ci le pria d'organiser un dîner pour tous les affiliés, le 16 mars, à l'auberge de « La Boule d'Or ». Ce qui fut fait.

La surprise des « Bons Cousins » fut grande en voyant arriver Goubin, déguisé en paysan. Une fois de plus, le brave Bolzingue avait laissé sortir son prisonnier.

Après le repas, on arrêta les dernières dispositions de la révolte. Flottard annonça que les disciplinaires du château de Milon, près de Dampierre, se mêleraient à l'action à l'heure fixée. Un serment fut prononcé qui unit plus étroitement que jamais tous les conspirateurs.

Le lendemain, 17 mars, était un dimanche. Pommier alla revoir Flottard dans un petit village aux environs de La Rochelle. En revenant, il annonça à ses compagnons, réunis pour dîner au « Soleil d'Or », que le « coup » se ferait au cours de la nuit même.

Goupillon, qui paraissait en proie à une extrême nervosité, prit soudainement peur. Il affirma que les détails n'étaient pas encore assez précis et que le coup risquait d'échouer. On se moqua de lui!

Pommier se retira, promettant d'être de retour une demi-heure après. Il allait, dit-il, se mettre en contact avec certains « Bons Cousins » civils.

Le sergent Assénez regagna, à ce moment-là, la caserne et se rendit à la cantine, où il trouva un des affiliés de garde, le tambour Frémand.

— Surtout, ne te grise pas, cousin! lui dit-il à voix basse. Cette nuit, tu auras à battre la générale!

Deux heures après le départ de Pommier, ses compagnons s'inquiétèrent... Le sergent aurait dû être de retour depuis longtemps! Raoulx

partit à sa recherche. Trente minutes plus tard, il revint, le visage décomposé, et annonça que Pommier, qui s'était déguisé en paysan pour rejoindre plus discrètement les affiliés civils, avait été reconnu par le chef d'une patrouille, l'adjudant Marteau, et emmené à la salle de police de la caserne.

Le fait était grave. Pommier détenait, en effet, dans sa chambre, les poignards de la « vente » et la liste des affiliés.

Il fallait absolument qu'il fût libéré — ne fût-ce qu'une heure! — pour aller supprimer ces pièces qui pouvaient tous les perdre.

Raoulx, Assénez et le brave Bicheron, sentinelle habituelle de la Lanterne, parvinrent à ouvrir par fraude la salle de police et à délivrer Pommier.

Mais celui-ci, au lieu de se rendre dans sa chambre, courut avertir de son incarcération les « Bons Cousins » civils de La Rochelle, en leur demandant de reculer de trois jours le « coup » projeté. Ceux-ci s'empressèrent d'en informer Flottard, qui se résigna à ce contretemps.

Pommier réintégra sa cellule.

Le lendemain, il fut interrogé par le colonel de Funbroc lui-même, sur les raisons de son étrange déguisement.

— Je savais qu'un habitant de la ville avait formé un complot contre le roi, répliqua calmement le sergent. J'avais décidé de le surveiller et de vous transmettre ensuite le résultat de mes observations.

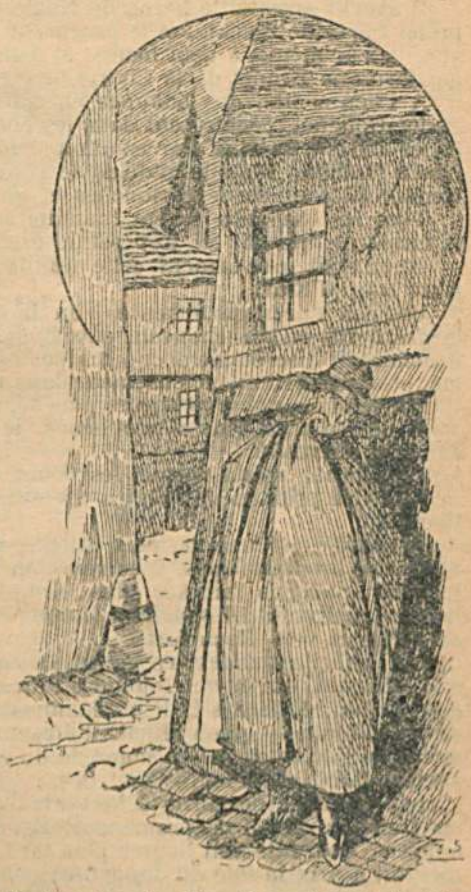

*Il demeura là plus d'une heure, le cœur battant en proie à une extrême nervosité* (p. 28).

Le colonel, fort peu convaincu, maintint le sous-officier en cellule.

Le 19 mars, au matin, le maladif Goupillon, après une longue nuit d'angoisse, décida, pour éviter le châtiment qu'il supposait devoir lui être infligé, d'aller tout avouer au colonel. Ce qu'il fit. Il lui livra même, de mémoire, les noms des affiliés de la « vente ». Il sortit ensuite de sa botte son poignard de carbonaro.

— Un soldat, s'écria alors le colonel indigné, préfère donc le couteau des brigands à l'arme de l'Honneur?

— C'est dans le but de nous suicider en cas d'arrestation, allégua en pleurant Goupillon.

— Je suis pourtant persuadé, ironisa Funbroc, que tous vos complices ne se tueront pas lorsqu'ils seront arrêtés...

Il avertit aussitôt le baron de Nagle, maréchal de camp, ainsi que le préfet Pépin de Bellisle, et le procureur du roi, Desplantes. Il fut décidé que, le soir même, à neuf heures et demie, après l'appel, le capitaine de gendarmerie Brunet de la Charie arrêterait les conspirateurs.

A l'heure dite, des hommes en armes, commandés par l'adjudant-major Gouguet, pénétrèrent dans les chambres des sergents soupçonnés et les mirent en état d'arrestation. Leurs paillasses et leurs mallettes furent fouillées. Dans le matelas de Pommier, on trouva onze poignards, trente-huit paquets de cartouches et un sac de poudre.

Tous les coupables furent conduits en cellule, non plus à la Tour de la Lanterne, qui eût été trop petite, mais à la prison civile.

Or, c'était précisément cette nuit-là que devait être tenté le téméraire coup d'Etat.

Un peu après onze heures, un inconnu, le visage ombré par les larges bords de son chapeau, enveloppé dans un long manteau de drap, franchissait discrètement une des portes de la ville, la Porte Saint-Nicolas, et s'avançait silencieusement dans les rues désertes et noires.

Parvenu à un endroit encore plus sombre, il s'arrêta et tendit l'oreille.

Il demeura là plus d'une heure, le cœur battant, en proie à une extrême nervosité.

Un clocher voisin égrena les douze coups de minuit.

Alors, le promeneur soupira tristement... Un profond découragement l'accabla.

Persuadé, par une dernière attente, que le mouvement qu'il escomptait ne se produisait pas, il se remit en marche et, franchissant en sens inverse, quelques minutes plus tard, la porte qu'il avait passée une heure auparavant, il s'éloigna lentement, dans la nuit, sur la route qui se dirigeait vers Rochefort.

La Rochelle, pendant ce temps, dormait paisiblement. Le « Bon Cousin » Bonnet, qui devait rejoindre l'inconnu, s'était bien gardé de sortir de chez lui; Flottard s'était prudemment caché, et tous les affiliés carbonari de la ville — qu'on affirmait être quatre cents! — ayant eu connaissance de l'arrestation des hommes du 45e d'infanterie, s'étaient peureusement terrés dans leurs domiciles.

La sentinelle de garde à la Porte Saint-Nicolas avait pu distinguer les traits du nocturne promeneur. Il les reconnut sur l'affiche qui fut apposée, quarante-huit heures plus tard, sur tous les murs de la région, mettant à prix la tête du dangereux conspirateur.

L'homme qui, dans la nuit sinistre, avait espéré entendre sonner l'heure tant attendue de la révolte libératrice, n'était autre que le général Berton.

Après Belfort, Toulon, Strasbourg, Nantes, Saumur, La Rochelle, elle aussi, avait manqué son « coup »!

## CHAPITRE VI

Le lendemain, à midi, le capitaine Massias était à son tour incarcéré.

Averti de la gravité du complot, le général Despinois quitta précipitamment sa garnison de Nantes et accourut à La Rochelle. Il fit assembler le 45e et prononça devant ses rangs un discours indigné où il flétrissait énergiquement ceux qu'il accusait de « trahison ». Puis il ordonna qu'on les interrogeât.

Ce ne fut pas chose aisée. Le procureur du roi n'obtint, de tous les inculpés, que de violentes dénégations : ils n'avaient fait partie d'aucune secte secrète... ils n'avaient pris part à aucun complot!

Après deux mois d'instruction sur place, le capitaine Massias fut rayé des contrôles de l'armée et, le 20 mai, acheminé sur Paris sous bonne escorte pour être conduit devant M. de Cassini, juge d'instruction, chargé de l'affaire.

Par ordre du roi, tous les inculpés furent également ramenés à Paris, mais par petits groupes, afin qu'ils ne pussent, en se réunissant, tenter un coup de force contre les gendarmes chargés de les garder.

Les révélations de Goupillon comme celles qui furent arrachées par la force à Pommier et à Goubin, firent arrêter, peu après à Paris, l'avocat Baradère, l'instituteur Hénon, les étudiants Laroque et Gauran, ainsi que l'Alsacien Rozé, de la Compagnie Royale d'Assurances, et son camarade Marcelle. Seul, Hénon, émotif et faible, avoua une partie de la vérité.

Quant aux autres sergents, ils furent tenus soigneusement au secret. Bories nia tout, le capitaine Massias aussi.

Au juge de Cassini fut alors adjoint un autre instructeur, M. de Beylesmes, car la tâche était lourde.

La justice militaire, par égards pour l'opinion publique qui demandait la lumière sur cette tumultueuse affaire, céda ses prérogatives à la justice civile. Le 24 juillet 1822, le dossier du complot de La Rochelle fut donc transmis à la cour d'assises.

Sur trente-trois inculpés, vingt-cinq seulement devaient être jugés. Les étudiants Laroque et Gauran furent assez habiles pour se faire mettre tout de suite hors de cause.

Les autres accusés se pourvurent d'avocats, qui les défendirent avec d'autant plus d'ardeur que — fait digne de remarque! — la plupart étaient carbonari!

Le 21 août 1822, le procès s'ouvrit. L'avocat général de Marchangy représentait l'accusation. C'était un magistrat intransigeant, emphatique et dur.

Les accusés furent d'emblée sympathiques au public. Les quelques relations qui nous sont restées de ce procès sensationnel nous révèlent qu'une atmosphère orageuse ne cessa de régner dans la salle des assises.

La défense des quatre sergents fut adroite et, par instants, assez déconcertante pour la justice.

— Vous prétendez n'avoir jamais conspiré? demanda l'avocat-général à Goubin. Comment expliquez-vous, alors, les aveux que vous avez faits au général Despinois?

— Il les a exigés de telle façon, répondit le sergent, que je ne pouvais m'abstenir de les lui faire. Il me les a d'abord « conseillés » pour faciliter — disait-il — sa tâche et en me faisant de mirifiques promesses. Ensuite, il m'a menacé de me faire fusiller si je me refusais à les lui faire.

Le public, s'indignant, à ces mots, contre l'attitude de l'officier supérieur, M. de Marchangy répliqua précipitamment :

— Vous insultez ce grand chef?

— Qu'il comparaisse à ce procès! riposta alors Goubin, et je le démasquerai! Mais il se gardera bien, j'en suis certain, de venir!

— Comment osez-vous accuser votre général de forfaiture? s'écria encore l'avocat général.

— Il s'est bien dit devant moi carbonaro! laissa tomber à cet instant Pommier.

Ces mots firent sensation et l'audience faillit être suspendue.

Le triste Goupillon, saisi de remords, tenta une suprême manœuvre pour innocenter ses amis. Lui aussi chargea le général Despinois avec tant de précision et de fougue que la cour, sur la pression du public, décida d'appeler l'officier à la barre. Mais, comme l'avait affirmé Goubin, celui-ci se garda bien d'y paraître... Pourquoi?

Le capitaine Massias, grâce à une habile défense, sauva sa tête, mais il se vit cassé de son grade et renvoyé dans le civil.

Un incident, demeuré historique, naquit lors de la défense de Bicheron.

— Tous les affiliés de la société secrète du 45e — qui n'était, d'après eux, qu'un groupement de secours financier et d'entr'aide! — clama soudain l'avocat général, portaient sur eux des poignards!

— Tous les francs-maçons en ont! riposta ironiquement Me Chaix d'Est-Ange, et pourtant on ne les accuse pas d'intentions criminelles!

— J'ai peine à vous croire, maître! répliqua M. de Marchangy.

L'avocat tira alors de sa robe un stylet d'argent et déclara d'une voix vibrante :

— Voici le mien! Je suis franc-maçon... et je m'en fais gloire!...

Le public applaudit. Désemparé, M. de Marchangy eut alors la maladresse de s'écrier :

— Je requiers contre vous, maître, l'application de l'article 314 du Code pénal, pour port d'arme prohibée!

Ces paroles manquèrent soulever, dans la salle, une révolution. L'audience dut être suspendue, non toutefois sans que Bories ait pu déclarer fièrement :

— On m'accuse faussement d'être un chef de bande! J'accepte pourtant cette injure si, en tombant, ma tête doit sauver celle de mes loyaux amis!

A six heures et demie, le jury se retira pour délibérer. Il ne revint en séance qu'un peu après dix heures.

Le chef des jurés, le baron Trouvé, déclara au nom de ses collègues, les quatre sergents coupables.

L'indignation souleva de nouveau la foule. Il fallut faire appel à l'armée pour protéger les magistrats.

Les inculpés civils furent acquittés. Mais Baradère refusa franchement sa libération. On ne le laissa pas parler et on l'expulsa de force de la salle.

Goupillon, qui croyait subir le même sort que ses quatre camarades, pleura dans les bras de Bories, quand il apprit qu'il évitait la mort. Puis il invectiva si violemment la cour qu'il se fit expulser lui aussi.

Les autres affiliés se virent frapper de peines allant de deux à cinq ans de prison.

— Nous ne réclamons qu'une ultime grâce, dit Bories entouré de ses trois amis : celle de mourir tous les quatre ensemble.

Cette grâce, on ne put la leur refuser.

A ce moment, dans le public, quelqu'un lança d'une voix forte :

— C'est une comédie de parti... Une mise en scène politique!

— La France nous jugera! répondit simplement Bories.

. . . . . .

La condamnation des quatre sergents suscita dans Paris et dans toute la France d'ardentes polémiques.

Les Carbonari, les Loges maçonniques mirent tout en œuvre pour faire évader les condamnés de la prison de la Force, où ils étaient incarcérés. Le célèbre peintre Horace Vernet fut un des plus empressés à les sauver. Deux étudiants firent un jour une collecte qui leur fournit soixante mille francs. Ils allèrent les offrir au directeur de la prison, qui accepta pour ce prix de laisser fuir les quatre malheureux. Mais il crut pouvoir parler de cette affaire à son oncle, un ancien prêtre sorti du clergé, et celui-ci fit un tel scandale que les deux étudiants ne purent s'échapper qu'à grand'peine.

Le 21 septembre 1822, les quatre sergents furent réveillés à huit heures du matin. On les fit monter sous bonne garde dans une voiture cellulaire qui les amena à la Conciergerie.

Ils y demeurèrent en cellule jusqu'à quatre heures, puis on leur fit la toilette funèbre.

A quatre heures quarante-cinq, quatre charrettes sortirent rapidement de la Conciergerie, escortées par un régiment de la Garde, et se dirigèrent vers la place de Grève, aujourd'hui place de l'Hôtel-de-Ville.

Toute la garnison de Paris était sous les armes.

Raoulx descendit le premier de sa charrette. Il demanda la permission d'embrasser ses trois camarades. On la lui accorda, et ce fut un tableau tragiquement émouvant.

Puis il monta sur la guillotine d'un pas ferme, contempla la foule d'un regard loyal et lança d'une voix forte :

— Vive la Liberté!

Sa tête tomba quelques secondes plus tard.

Goubin et Pommier subirent ensuite le même sort.

Bories, avant de se livrer à l'horrible instrument, s'écria :

— Peuple de France, rappelle-toi que c'est arbitrairement que coule aujourd'hui le sang de quatre de tes fils!

⁂

Les cadavres des malheureux sergents furent inhumés au cimetière de Montparnasse, dans la sépulture des suppliciés.

La Révolution de Juillet, voulant leur rendre hommage, les fit exhumer et enterrer à un autre endroit du cimetière.

Une colonne fut élevée sur leur tombe, rappelant à la France l'histoire de ces quatre jeunes gens qui moururent avec énergie pour la Liberté.

FIN

---

POUR PARAITRE JEUDI PROCHAIN :

## Robespierre l'incorruptible

par Delphi FABRICE

*Me Josepy Le Gay bâtonnier de l'Ordre des Avocats d'Arras, habitait une confortable maison au cœur de la ville et à l'ombre du beffroi.*

*En 1794, époque à laquelle se place notre récit, il se trouvait dans ce qu'on a la coutume d'appeler la force de l'âge, c'est-à-dire qu'il avait trente-cinq ans. Il ne les portait pas, d'ailleurs; sa taille était svelte, sa démarche juvénile et ses manières nullement guindées. De visage agréable, la voix bien timbrée, ennemi de l'emphase dans ses plaidoiries, il était très aimé de ses confrères du Barreau.*

*Et dans la bonne ville d'Arras, quiconque avait un procès s'efforçait d'arriver le premir pour lui confier ses intérêts.*

*Mais Me Joseph Le Gay n'était pas qu'un avocat, c'était aussi un poète et, comme tel, il avait été élu par les « nourrissons des Muses », ainsi qu'on disait à l'époque, président de la Société littéraire des Rosati.*

*C'était par un soir de mai, vers les six heures et demie. Un bon feu de bois pétillait dans la cheminée du cabinet de travail où l'avocat-poète, assis devant un vaste bureau à la Colbert, compulsait un dossier avec une attention soutenue.*

*On frappa à la porte. C'était Fanny, la bonne, « l'officieuse », comme on nommait les domestiques, une femme entre deux âges.*

*— Citoyen, dit-elle, le citoyen Boulard désire « vous » voir.*

*En ne tutoyant pas son maître, ainsi que le voulaient les sans culottes, Fanny commettait une faute qui eût fait dresser l'oreille à un patriote. Mais elle n'avait jamais pu s'y résoudre.*

*— Eh bien, répondit Joseph Le Gay, s'il désire me voir, introduisez-le.*

*Du même âge que le maître de céans, le visiteur avait une physionomie beaucoup plus sérieuse, un air plus sombre, une voix plus grave. C'était un homme qui devait prendre tout au tragique alors que Le Gay, d'une nature poétique, envisageait les choses avec beaucoup plus de légèreté, nonobstant sa qualité d'homme de loi.*

*(A suivre.)*

Paris. — Imp. d'Editions, 9, rue Edouard-Jacques

# L'HISTOIRE VÉCUE

**Tous les grands hommes, tous les grands faits du passé**

NOUVELLE COLLECTION ILLUSTRÉE

**60 Cent.**

L'OUVRAGE COMPLET

**Il paraît un ouvrage tous les Jeudis**

*Déjà parus :*

N° 1. — LE GRENADIER D'AUSTERLITZ.
N° 2. — UNE AVENTURE DE D'ARTAGNAN.
N° 3. — LE VOLONTAIRE DE VALMY.
N° 4. — JEAN BART, LE CORSAIRE.
N° 5. — LE GUIDE DE BONAPARTE.
N° 6. — LE MOUSSE DE CHRISTOPHE COLOMB.
N° 7. — LE SERMENT DES TROIS VENDÉENS.
N° 8. — UNE CONSPIRATION SOUS LOUIS XIII.
N° 9. — L'ENNEMI DE JEANNE D'ARC.
N° 10. — LE PETIT CANONNIER DU SIÈGE DE TOULON.
N° 11. — TIREZ LES PREMIERS, MESSIEURS LES ANGLAIS.
N° 12. — LE JEUNE HEROS DE LA ROCHELLE.
N° 13. — LE LION DES PYRAMIDES.
N° 14. — UNE VICTOIRE DE SURCOUF.
N° 15. — LA COCARDE NOIRE DE CHARLOTTE CORDAY.
N° 16. — LA REINE DE LA FRONDE.
N° 17. — GASPARD LANCIEN AU SIEGE DE GÊNES
N° 18. — LA PRISE DES TUILERIES.
N° 19. — L'HEROINE DE BEAUVAIS.
N° 20. — LES GRENADIERS DE LA 32me DEMI-BRIGADE.
N° 21. — LE DERNIER JOUR DU DUC DE GUISE.
N° 22. — LES QUATRE SERGENTS DE LA ROCHELLE.

*EN VENTE PARTOUT*

F. ROUFF, Éditeur, 8, bd de Vaugirard, PARIS (15e)


Paris. — Imp. Paul Dupont (Cl.).